

## MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE 2018

### Précision sur les procédures de formulation des vœux SPEA et ULIS

#### Notice pour les demandes de poste en ULIS

Concerne les enseignants déjà titulaires de l'académie de Bordeaux **et** les enseignants entrants dans l'académie suite au mouvement inter.

Un problème technique empêche la saisie des vœux ULIS. Les candidats sont invités à :

- Saisir dans SIAM le vœu établissement de l'établissement où est situé l'ULIS (et spécifier sur l'accusé de réception qu'ils recevront dans leur établissement à la clôture du serveur qu'il s'agit bien du poste ULIS qui est demandé)
- **Et** à compléter l'annexe ULIS et la renvoyer avec l'accusé de réception ainsi que leur CV, une lettre de motivation et leur certification.

Les vœux ULIS ainsi formulés seront saisis par les services académiques en 1ers rangs de vœux.

Les candidats doivent bien saisir sur SIAM leurs éventuels autres vœux (hors ULIS).

#### Notice pour les demandes de SPEA

Concerne uniquement les personnels entrants dans l'académie suite au mouvement inter.

Un problème technique empêche les personnels entrants dans l'académie de saisir la lettre de motivation et de télécharger les documents demandés.

La procédure est donc la suivante :

- 1) Les enseignants doivent formuler le vœu SPEA dans SIAM.
- 2) Ils doivent envoyer par mail leurs lettres de motivation (une par poste SPEA demandé), leur dernier rapport d'inspection et les éventuelles certifications requises pour les postes demandés à l'adresse fonctionnelle [mvt2018@ac-bordeaux.fr](mailto:mvt2018@ac-bordeaux.fr)

Pour les personnels déjà titulaires de l'académie de Bordeaux, la procédure est entièrement dématérialisée et ils doivent se conformer aux instructions données dans le guide des mutations et sur SIAM.